Publié le 22/09/2025

ID: 089-218904530-20250918-DELIB202548-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU

Département de l'Yonne

Nombre de membres

Séance du 18 Septembre 2025

En exercice: 14

L'An deux mille vingt-cinq, le 18 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,

Présents: 8

sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Votants: 10

Présents: Pascal BARBERET, Elisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Romain

Date de convocation :

BELIGAT, Justin SAFFROY,

11 septembre 2025

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Elisabeth NOYEMIAN), Serge

Date d'affichage: 11 septembre 2025

SAUVAGERE (pouvoir à Jean Louis MANGIN), Gérard NIMSGERN, Céline

PARIS, Céline PORTOLES, Clémence HARNIST,

Secrétaire de séance : Pascal BARBERET

DECISION MODIFICATIVE - BUDGET PRINCIPAL. -Délibération n°2025-48

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif de l'exercice 2025,

Vu la délibération n° 2025-44 en date du 03 juillet 2025 autorisant la souscription d'un emprunt destiné à rembourser l'emprunt in fine arrivé à échéance,

Considérant que l'emprunt n'a pas été inscrit au budget primitif,

Considérant la nécessité d'ouvrir les crédits correspondants pour régulariser l'opération et permettre le transfert de cet emprunt au budget annexe lotissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Décide d'ouvrir, par décision modificative, les crédits budgétaires suivants au budget principal :

Désignation	Diminution sur	Augmentation
	Crédits ouverts	crédits ouverts
D 27638 : Créance Autres établissements publics		650 000.00 €
TOTAL D 27: Autres immobilisations financières		650 000.00 €
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		5 300.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières		5 300.00 €
R 6419: Remboursements rémunérations personnel		5 300.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges		5 300.00 €
R 1641: Emprunts en euros		650 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		650 000.00 €

Envoyé en préfecture le 22/09/2025

Reçu en préfecture le 22/09/2025

Publié le 22/09/2025

ID: 089-218904530-20250918-DELIB202548-DE

Précise que cette opération est financée par le produit de l'emprunt souscrit et inscrit en recettes d'investissement, au chapitre 16 – compte 1641.

Autorise M. le Maire à procéder à l'exécution budgétaire de cette décision modificative.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,

al BARBERET